



CONSEIL COMMUNAL
DE DENGES

PROCES-VERBAL

Assermentation d'un conseiller municipal

Lors de la séance du Conseil Communal du lundi 19 juin 2023 dans la salle des Jardins à Denges et selon le point 11 de l'ordre du jour, il est procédé à l'assermentation de M. Alexandre Rouvelet.

Sous la présidence de Madame Karin Eigenheer, Présidente du Conseil communal et en présence de Mme Karin Matthey-Junod, scrutatrice et de M. Jean-Daniel Bula, scrutateur, ainsi que de la municipalité et des membres du Conseil, a lieu l'Assermentation de M. Alexandre Rouvelet, élu à la municipalité le 10 mai 2023.

La Présidente prie l'assemblée de se lever afin de procéder à l'assermentation du nouveau conseiller municipal.

Elle lit la prestation de serment telle qu'elle est contenue dans les articles 9 et 62 de la Loi sur les Communes. M. Alexandre Rouvelet lève la main droite et dit « je le promets »

Mme Karin Eigenheer confirme M. Alexandre Rouvelet dans ses fonctions, le félicite pour sa nomination et lui souhaite beaucoup de satisfactions dans ses nouvelles attributions.

M. Francis Monnin, syndic accueille M. Alexandre Rouvelet au sein de la municipalité et lui souhaite la bienvenue.

Pour le Conseil communal

La Présidente :
Mme Karin Eigenheer



Les scrutateurs :
Mme Karin Matthey-Junod

M. Jean-Daniel Bula